

SÉANCE DU 07 DÉCEMBRE 2020

Aujourd'hui, lundi sept décembre deux mille vingt à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Calviac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

Présents : BENNET Nadine - BOUCHARA Michel - BOY Marie-Laure - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - FOUILLAC Michel – FRAYSSE Nicole - GALOPPIN Véronique - LABORIE Francis - LAFAGE Gérard – MAZET Éric – MORAND Coraline - PIOTTE Marcel - ROISIN Patrick - ROUDERGUES Ophélie - ROUSSILHES André - VISTOUR Didier.

Absent(s) excusé(s) : CAPEL Sylvie - THEIL Carole - VERGNE Nathalie **arrivée à 21h50.**

Absent(s) représenté(s) : ROUSSILHES André (pouvoir à LABORIE Francis), **arrivé à 21h50.**

Absent(s) : Néant.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h14.

Présents : 15	Excusé(s) : 3	Absent(s) : 0	Procuration(s) : 1
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

Secrétaire de séance : Nicole FRAYSSE

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR :

M. le Maire demande au conseil municipal de modifier l'ordre du jour en ajoutant un point :

- Transport scolaire – Avenant n°2 à la convention avec la Région Occitanie.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, décide, après un vote à mains levées à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DE MODIFIER** l'ordre du jour de la séance conformément à la proposition de M. le Maire.

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance ;

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2020 ;
2. Tarif 2021 de l'eau potable Comiac et Lamativie ;
3. Service de l'eau potable Comiac et Lamativie - fixation du coût des différents services à réaliser ;
4. Multiple rural de Comiac – Suspension des loyers pendant la COVID-19 ;
5. Tarif 2021 du camping de Comiac ;
6. Modification du règlement intérieur de la garderie ;
7. Renouvellement du bail du presbytère de Sousceyrac ;
8. Demande d'achat de l'ancien chasse neige de Lacam d'Ourcet ;
9. Demande de certificat d'urbanisme à Lacam d'Ourcet ;
10. Développement :
 - 10.1. Demandes de subvention au titre de la DETR ;
 - 10.2. Validation du contrat bourgs-centres ;
 - 10.3. Achat de terrain pour le parking de la maison de santé ;
11. Ressources Humaines :
 - 11.1. Renouvellement des contrats d'assurance CNP du personnel pour l'année 2021 ;
12. Finances :
 - 12.1. Décisions modificatives ;

Questions diverses.

1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2020 :

Approuvé à l'unanimité.

2° TARIFS 2021 DE L'EAU POTABLE COMIAC ET LAMATIVIE :

Approuvés à l'unanimité ; reconduction des tarifs 2020 sauf pour les tarifs de consommation, fixés comme suit :

	Comiac	Lamativie
Consommation <200 m3 /an	0,70 €	0,80 €
Consommation mairies Laval de Cère et Teyssieu	0,70 €	
Consommation >200 m3 /an	0,50 €	0,65 €

3° SERVICE DE L'EAU POTABLE COMIAC ET LAMATIVIE - FIXATION DU COÛT DES DIFFÉRENTS SERVICES A RÉALISER :

Approuvée à l'unanimité ; Reconduction des tarifs 2020.

4° MULTIPLE RURAL DE COMIAC – SUSPENSION DES LOYERS PENDANT LA COVID-19 :

Approuvée à l'unanimité du 1^{er} novembre 2020 au 31 janvier 2021.

5° TARIFS 2021 DU CAMPING DE COMIAC :

Approuvés à l'unanimité ; Reconduction des tarifs 2020.

6° MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA GARDERIE :

Approuvée à l'unanimité des membres votants (Mme Coraline MORAND et M. Michel BOUCHARA s'abstiennent). Mise à jour des jours d'ouverture et du tarif :

- Jours d'ouverture : lundi – mardi – jeudi – vendredi ;
- Augmentation des tarifs, à compter du 1^{er} janvier 2021, comme suit :
 - Matin → 1,90 €
 - Soir → 2,10 €
 - Journée → 3,50 €

7° RENOUVELLEMENT DU BAIL DU PRESBYTÈRE DE SOUSCEYRAC :

Approuvé à l'unanimité pour une année et au même tarif de 100 €/an.

8° DEMANDE D'ACHAT DE L'ANCIEN CHASSE NEIGE DE LACAM D'OURCET :

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 100 €.

9° DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME A LACAM D'OURCET :

Approuvée à l'unanimité pour autoriser le passage du réseau électrique sur un bien de section pour alimenter un terrain comportant une grange à transformer en maison d'habitation au village de Courbou.

10° DÉVELOPPEMENT :

10.1° DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR :

Approuvées à l'unanimité pour les projets suivants :

- De rénovation énergétique de la salle des fêtes/mairie de Comiac et de la gendarmerie de Sousceyrac
- Aménagement d'une aire de loisirs (aire de camping-cars et skate-park).

10.2° VALIDATION DU CONTRAT BOURGS-CENTRES :

Approuvée à l'unanimité.

10.3° ACHAT DE TERRAIN POUR LE PARKING DE LA MAISON DE SANTÉ :

Approuvé à l'unanimité pour la parcelle section 311 AB n°357 appartenant à la famille VERGES, pour un coût forfaitaire de 10 000 €.

11° RESSOURCES HUMAINES :

11.1- RENOUELEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCE CNP DU PERSONNEL POUR L'ANNÉE 2021 :

Approuvé à l'unanimité ; Les taux restent inchangés.

12° FINANCES :

12.1° DÉCISIONS MODIFICATIVES :

Approuvées à l'unanimité pour le budget principal et celui du multiple rural de Comiac.

TRANSPORT SCOLAIRE – AVENANT N°2 A LA CONVENTION AVEC LA RÉGION OCCITANIE.

Approuvé à l'unanimité.

Arrivée de Mme Nathalie VERGNE et de M. André ROUSSILHES.

Présents : 17	Excusé(s) : 2	Absent(s) : 0	Procuration(s) : 0
---------------	---------------	---------------	--------------------

S'en suit le compte-rendu du travail des commissions communales et des groupes de travail ainsi que l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la Mairie.

A Sousceyrac-en-Quercy, le 08 décembre 2020

Le Maire

Francis LABORIE

